

2020

Rapport sur le développement durable

ALPIQ



Rapport sur le développement durable

Introduction	3
Index GRI	7
Dimension économique	10
Dimension environnementale	19
Dimension sociale	26
Technologie	38

Introduction

Avec l'accord de Paris sur le climat, la plupart des pays du monde se sont fixé des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de freiner le changement climatique. D'ici 2050, l'Europe entend devenir le premier continent à n'émettre que des gaz à effet de serre inévitables et à compenser complètement ces quelques émissions. La Suisse souhaite également atteindre un taux de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050.

La consommation d'énergie et la production d'électricité sont des facteurs clés pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux. Seul un approvisionnement décarboné permettra de relever avec succès le défi que pose le changement climatique.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a mis l'humanité entière face à un défi historique. La société et les entreprises ont été mis à l'épreuve à tous les niveaux. Fin novembre 2020, dans sa troisième édition de l'analyse nationale des risques intitulée «Catastrophes et situations d'urgence en Suisse», l'Office fédéral de la protection de la population a défini les deux risques majeurs ci-après: la pénurie d'électricité et la pandémie. Ces deux scénarios présentent un potentiel de dommages économiques et sociaux élevé, ainsi qu'une probabilité d'occurrence relativement élevée. En tant que l'un des principaux producteurs d'électricité de Suisse, Alpiq a conscience de sa responsabilité d'entreprise concernant la sécurité d'approvisionnement. Dans le cadre de sa gestion globale de la continuité des activités, Alpiq a pris des mesures anticipées pour empêcher la propagation du virus au sein de l'entreprise, protéger les collaborateurs et leur famille et garantir la disponibilité opérationnelle du groupe, le but étant par ailleurs de contribuer à la sécurité d'approvisionnement en électricité. Jusqu'ici, Alpiq a relevé de manière irréprochable les défis posés par la pandémie de COVID-19.

La protection du climat et la sécurité d'approvisionnement font partie intégrante de l'objectif d'entreprise (Purpose) d'Alpiq. En 2020, le conseil d'administration et la direction générale ont conjointement affiné cet objectif et se sont engagés à le mettre en pratique : **Nos activités durables dans le domaine de l'énergie contribuent à améliorer le climat et à renforcer la sécurité d'approvisionnement.** A partir de l'objectif, le conseil d'administration et la direction générale ont revu la stratégie de l'entreprise en 2020.

Alpiq, entreprise européenne d'origine suisse

Alpiq poursuit un modèle d'affaires durable, financièrement solide et adapté aux risques, et dispose d'une base solide. Ce modèle d'affaires solide repose sur l'exploitation et la commercialisation de l'énergie nucléaire suisse, de l'énergie hydraulique suisse hautement flexible, des centrales à gaz à cycle combiné flexibles en Italie, en Espagne et en Hongrie, et des parcs éoliens et photovoltaïques dans plusieurs pays européens. Sur cette base idéale et grâce à son expertise en matière d'énergie, Alpiq optimise ses activités en exploitant des aménagements de tiers et en commercialisant l'électricité qui y est produite, par le biais de ses activités de négoce d'énergie en Europe et de vente directe d'énergie aux clients commerciaux en Europe.

Sur la base de ses activités principales prospères et dans le but d'optimiser son portefeuille en termes de tolérance au risque et de rentabilité, Alpiq va continuer à développer le négoce de l'énergie et la vente d'énergie aux clients commerciaux. En outre, des investissements ciblés sont réalisés en vue d'augmenter la flexibilité des aménagements de production d'électricité existants ; davantage d'aménagements de tiers seront exploités et leur électricité commercialisée, en particulier dans le secteur des nouvelles énergies renouvelables. Le développement et l'expansion des compétences et des applications numériques sont hautement prioritaires à cet effet.

Avec la précision de l'objectif d'entreprise en 2020, la question du développement durable rentre au centre des débats chez Alpiq. Alpiq a toujours largement respecté les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le cadre de ses activités. Les activités actuelles et futures d'Alpiq doivent, dans la mesure du possible, créer une valeur durable pour ses parties prenantes. C'est la première fois qu'Alpiq présente un résumé global des valeurs économiques, environnementales et sociales que l'entreprise crée sur une base durable pour ses parties prenantes.

Ce premier panorama sur le développement durable est en partie basé sur la norme de la Global Reporting Initiative (GRI). A la fin du document, Alpiq renvoie aux normes GRI conformément à l'index GRI. Une équipe de projet composée d'experts issus du Groupe Alpiq tout entier a défini les parties prenantes internes et externes et sélectionné dans une longue liste les thématiques qui se sont avérées pertinentes à la fois pour Alpiq et pour les parties prenantes concernées.

Alpiq préparera à l'avenir un rapport sur le développement durable conformément à l'option Core (critères essentiels) de la norme GRI. Dans ce rapport, Alpiq abordera d'autres thématiques et normes GRI essentielles, élargira le contenu de la divulgation et mènera des dialogues avec les parties prenantes définies.

Le champ d'application du présent rapport est en principe limité aux entités du Groupe Alpiq consolidées par intégration globale. Alpiq a des intérêts directs dans des sociétés suisses de centrales nucléaires et des intérêts indirects dans des sociétés étrangères de centrales nucléaires, bien que ces sociétés ne soient pas consolidées. Cependant, étant donné que la question revêt une grande importance pour le Groupe Alpiq, le rapport aborde au passage la thématique des centrales nucléaires.

Le présent rapport sur la durabilité fait partie intégrante du rapport de gestion d'Alpiq Holding SA.

GRI 102: Informations générales

GRI 102-18: Structure de gouvernance

La structure de gouvernance de l'entreprise (y compris les comités de la plus haute instance de gouvernance) et les comités chargés de prendre des décisions sur des sujets économiques, environnementaux et sociaux se trouvent dans la section Corporate Governance du rapport de gestion 2020 d'Alpiq Holding SA.

GRI 102-47: Liste des enjeux pertinents

Afin de définir le contenu lié au développement durable, une équipe de projet a été constituée avec des experts issus du Groupe Alpiq dans son ensemble.

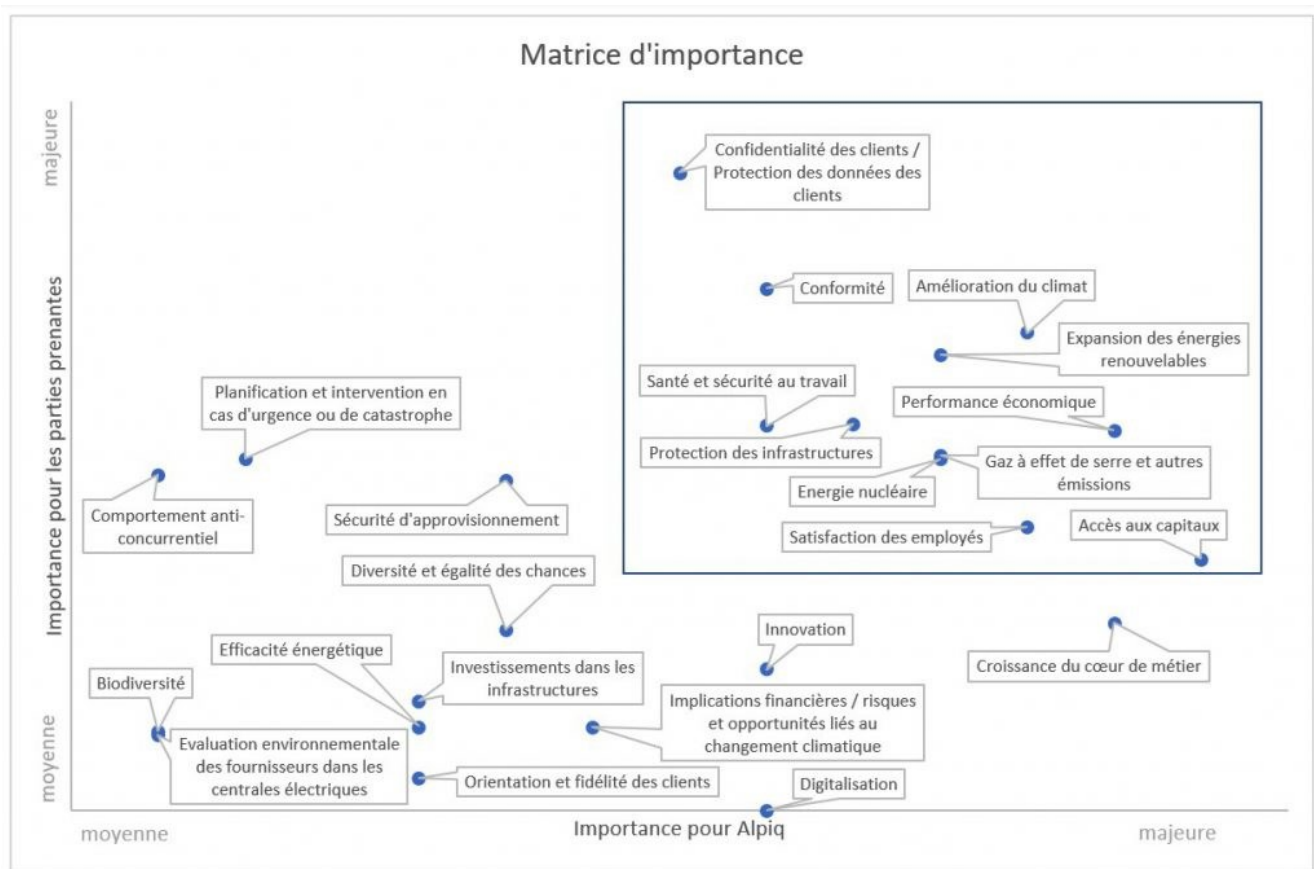
Dans un premier temps, l'équipe d'experts a défini les parties prenantes internes et externes. Les parties prenantes les plus pertinentes ont finalement été sélectionnées sur la base d'une évaluation de leur influence sur Alpiq et de l'importance de l'impact des activités d'Alpiq sur ces parties prenantes. Aucun processus d'engagement ou de dialogue avec les parties prenantes n'a été mené, mais celui-ci fera partie du rapport sur le développement durable 2021.

Dans un deuxième temps, l'équipe d'experts a défini une longue liste d'enjeux pertinents devant remplir les conditions suivantes:

- Les enjeux reflètent les principaux impacts économiques, écologiques et sociaux des activités d'entreprise, ainsi que l'objectif et la stratégie d'Alpiq.
- Ces enjeux influencent considérablement les évaluations et les décisions des parties prenantes concernées.

Enfin, de cette liste ont été sélectionnés les enjeux jugés pertinents à la fois pour Alpiq et pour les parties prenantes. La suite du présent document est basée sur ces enjeux pertinents. La liste des parties prenantes et la liste des enjeux pertinents ont été examinées, complétées et approuvées par un comité de pilotage composé de membres de la direction générale et de responsables fonctionnels du Groupe Alpiq.

Le tableau suivant montre l'évaluation des enjeux pertinents en fonction de leur importance pour Alpiq et de leur influence sur les évaluations et les décisions des parties prenantes selon leur importance «moyenne» et «majeure». Les enjeux pertinents à importance élevée dans les deux dimensions sont considérés comme pertinents pour le rapport.



Index GRI

Norme GRI	Titre	Année
GRI 102	Informations générales	2016
GRI 102-18	Structure de gouvernance	
GRI 102-47	Liste des enjeux pertinents	

Dimension économique

Norme GRI	Titre	Année
GRI 201	Performance économique	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	
GRI 201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	
GRI 201-4	Aide financière publique	
GRI 205	Lutte contre la corruption	
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	
GRI 205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	
GRI 206	Comportement anticoncurrentiel	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	
	Conformité	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Accès aux capitaux	
GRI 103	Approche managériale	2016

Dimension environnementale

Norme GRI	Titre	Année
-----------	-------	-------

GRI 305	Emissions	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	
GRI 305-2	Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	
GRI 305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	
GRI 305-7	Emissions d'oxydes d'azote	
GRI 307	Conformité environnementale	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	
G4	Informations sectorielles	
UE1	Capacité installée	
UE2	Production nette d'énergie	

Dimension sociale

Norme GRI	Titre	Année
GRI 403	Santé et sécurité au travail	2018
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 403-3	Services de santé au travail	
GRI 403-9	Accidents du travail	
GRI 418	Confidentialité des données des clients	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	
GRI 419	Conformité socio-économique	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	
G4	Planification en cas de catastrophe et d'urgence	
	Cybersécurité	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Satisfaction du personnel	

GRI 103	Approche managériale	2016
---------	----------------------	------

Energie nucléaire

Norme GRI	Titre	Année
	Préparation des combustibles (front-end) et production d'énergie	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Gestion, stockage intermédiaire et final des déchets (back-end)	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Désaffectation et démantèlement des centrales nucléaires	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Sécurisation des infrastructures (attaques physiques et cyberattaques)	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Santé et sécurité au travail	
GRI 103	Approche managériale	2016

Dimension économique

GRI 201: Performance économique

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

L'objectif d'Alpiq est de contribuer à l'amélioration du climat et de renforcer la sécurité d'approvisionnement en Suisse et sur les marchés européens en poursuivant une activité énergétique durable, financièrement solide et adaptée aux risques, tout en suivant une stratégie claire. Pour cela, il est indispensable de garantir la prospérité économique sur le long terme.

Approche managériale

L'activité d'Alpiq se résume principalement à la production d'électricité en Suisse à partir de l'énergie hydraulique hautement flexible et nucléaire, et à la production à l'échelle européenne d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables (parcs éoliens, photovoltaïques et petites centrales hydroélectriques) complétées par des centrales à gaz à cycle combiné ultra flexibles en Italie, en Hongrie et en Espagne. Le cœur de métier d'Alpiq comprend également la gestion de centrales électriques, la commercialisation de l'électricité produite par ses propres aménagements et ceux de tiers, la vente directe d'énergie aux clients commerciaux et le négoce de l'énergie à l'international.

Alpiq investit dans le développement du négoce de l'énergie, dans l'augmentation de la flexibilité des installations de production existantes et dans la commercialisation de portefeuilles d'énergies renouvelables de tiers. Les investissements ciblés d'Alpiq dans la numérisation de son cœur de métier visent également à accroître sa compétitivité et son efficacité.

Evaluation

Les principaux développements de l'exercice 2020 se trouvent dans le rapport de gestion 2020 d'Alpiq Holding SA.

GRI 201-1: Valeur économique directe générée et distribuée

En millions de CHF	Valeur économique générée et distribuée	
	2020	2019
Valeur économique créée¹	4 026	4 437
Chiffre d'affaires net des transactions énergétiques et des services connexes	3 911	4 098
Autres produits d'exploitation	65	47
Revenus des entreprises associées et des actifs financiers	25	24
Revenus de la vente d'actifs et filiales	25	268
Valeur économique distribuée²	3 896	4 116
aux fournisseurs pour les dépenses opérationnelles	3 460	3 680
aux fournisseurs les dépenses d'investissements	66	71
aux collaborateurs	186	190
aux investisseurs institutionnels	41	48
à l'Etat	141	127
à la communauté	1	1
Valeur économique non répartie³	130	320

1 Le chiffre d'affaires net des transactions énergétiques et des services connexes ainsi que les autres produits d'exploitation sont présentés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus des entreprises associées et des actifs financiers, ainsi que les revenus de la vente d'actifs et filiales représentent les paiements reçus au cours de la période de reporting.

2 La valeur économique distribuée aux fournisseurs pour les dépenses opérationnelles, aux collaborateurs et au gouvernement représente les coûts encourus pendant la période de reporting et est présentée selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les autres lignes ne comprennent que les paiements effectués pendant la période de reporting. Ils ne sont donc pas présentés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

3 Uniquement activités poursuivies

Les chiffres clés ci-dessus sont basés sur le périmètre de consolidation d'Alpiq Holding SA qui figure dans la [note 5.4](#) des comptes consolidés 2020 d'Alpiq Holding SA. La ligne «à l'Etat» comprend également les taxes, les frais et les redevances hydrauliques payés par les centrales partenaires suisses associées, car ils représentent une part importante du prix payé pour l'énergie achetée. La ligne «Valeur économique retenue» ne peut pas être directement comparée au bénéfice après impôts des activités poursuivies dans les comptes consolidés d'Alpiq Holding SA, car à certains endroits, seule la partie des transactions ayant un effet sur la liquidité est indiquée et, par conséquent, certains produits et charges sans effet sur la liquidité, tels que les impôts différés ou le résultat des entreprises associées, ne sont pas inclus.

GRI 201-3: Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite

Le groupe gère divers régimes de retraite professionnelle conformément aux exigences légales du pays concerné. Les sociétés du groupe basées en Suisse sont affiliées à la caisse de retraite juridiquement indépendante CPE Fondation de Prévoyance Energie, organisme communautaire du secteur énergétique. Tous les collaborateurs exerçant en Suisse sont

inscrits au régime d'assurance à un plan à primauté de prestations, Alpiq versant plus de 60 % des cotisations en tant qu'employeur. Au 30 septembre 2020, la CPE présente un ratio de couverture positif de 106,3 % (31 décembre 2019: 109,2%). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la [note 6.3](#) des comptes consolidés 2020 d'Alpiq Holding SA.

GRI 201-4: Aide financière publique

En 2020, comme en 2019 et 2018, Alpiq a reçu une prime de marché pour les grandes centrales hydroélectriques en Suisse. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la [note 2.3](#) des comptes consolidés 2020 d'Alpiq Holding SA. Alpiq a également bénéficié, en Suisse et à l'étranger, de contributions provenant de programmes de subvention pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Les règles concernant les subventions sont les mêmes pour tous les acteurs du marché.

GRI 205: Lutte contre la corruption

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

L'approche managériale est expliquée au chapitre sur la conformité.

GRI 205-2: Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption

Outre les nouveaux collaborateurs, l'ensemble du personnel, y compris la direction générale, a également suivi une formation obligatoire en ligne en 2020 sur le code de conduite, et donc sur la lutte contre la corruption.

GRI 205-3: Cas avérés de corruption et mesures prises

Aucun cas de corruption pertinent n'a été enregistré chez Alpiq au cours de l'année sous revue.

GRI 206: Comportement anticoncurrentiel

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

L'approche managériale est expliquée au chapitre sur la conformité.

GRI 206-1: Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust

Au cours de l'année sous revue, aucune nouvelle procédure judiciaire pertinente n'a été engagée contre Alpiq pour comportement anticoncurrentiel et pratiques antitrust.

Au 31 décembre 2020, deux procédures judiciaires étaient encore en cours contre Alpiq pour comportement anticoncurrentiel présumé. En 2012, l'autorité roumaine de la concurrence avait démarré des enquêtes sur le marché de l'énergie. Celles-ci ont donné lieu à une action en justice contre deux filiales roumaines d'Alpiq. Les deux filiales, ainsi que neuf autres vendeurs/fournisseurs, ont été accusés d'avoir enfreint le droit roumain de la concurrence (collusion horizontale au travers d'ententes sur certains aspects des contrats à long terme et verrouillage vertical du marché par l'existence d'onze contrats longue durée). Début janvier 2016, l'assemblée plénière de l'Autorité de la concurrence a infligé aux deux filiales roumaines d'Alpiq une amende d'un montant total de 21 815 847 RON (environ 4,8 millions de CHF). Alpiq réfute une violation du droit roumain de la concurrence dans les deux procédures.

Conformité

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

La conformité renvoie au respect de toutes les réglementations légales et des exigences internes par les entreprises. Les violations de conformité peuvent porter atteinte à la réputation. Alpiq a reconnu très tôt l'importance de la conformité dans une optique de développement durable. Le département Compliance en charge des questions de conformité a été créé le 1^{er} janvier 2010. Grâce à ce département, Alpiq veille à la prévention en interne et à la sanction systématique des infractions aux lois applicables. Aujourd'hui, le département appartient à l'unité fonctionnelle Legal & Compliance et est sous la responsabilité du CEO, dans une relation hiérarchique directe avec le président du conseil d'administration.

Alpiq s'efforce en permanence de respecter les exigences légales et réglementaires, les instructions et les directives internes et d'observer les normes habituelles du marché. Le groupe est conscient que le respect des exigences internes et externes est une condition nécessaire mais non suffisante pour une conduite éthique et responsable.

Approche managériale

Le conseil d'administration et la direction d'Alpiq s'engagent conjointement à renforcer la conformité, soulignant ainsi sa valeur pour la prospérité durable du Groupe Alpiq. Le système interne de gestion de la conformité (CMS) de l'entreprise constitue la base pour assurer le respect de la loi et est donc un élément essentiel pour une bonne et diligente gouvernance d'entreprise. Outre le programme de conformité proprement dit, le CMS d'Alpiq comprend également les objectifs de conformité, les aspects de la culture d'entreprise, l'organisation de la conformité, le contrôle de la conformité et l'amélioration du CMS.

Alpiq a défini son propre code de conduite dans le CMS, qui fixe les principales règles de conduite et se veut contraignant pour tous les collaborateurs. Tous les collaborateurs reçoivent le code de conduite à leur arrivée et suivent en plus une formation en ligne dans le cadre du programme d'intégration. Le code de conduite est complété par diverses directives internes ou externes. Lorsque le code de conduite ou les directives internes ou externes s'avèrent inefficaces, les collaborateurs s'en remettent aux principes d'honnêteté, d'intégrité et de communication ouverte. Le respect de ces principes permet à Alpiq de satisfaire à ses exigences élevées.

La formation régulière des collaborateurs sur divers sujets de conformité est un élément clé de la mise en œuvre du CMS d'Alpiq. Le système de gestion de l'apprentissage récemment introduit favorise et simplifie considérablement la mise en œuvre de la formation à la conformité en ligne.

Chez Alpiq, les collaborateurs sont personnellement responsables de la connaissance, de la compréhension et du respect de toutes les réglementations pertinentes pour eux. Alpiq

accompagne ses collaborateurs par des mesures de formation appropriées. D'autre part, un projet est actuellement en cours pour simplifier les réglementations en place afin que les employés puissent répondre aux exigences de manière encore plus efficace.

Alpiq contrôle en permanence le respect des exigences internes et externes. Les cas suspects sont examinés par des organismes indépendants et les violations sont corrigées ou sanctionnées dans la mesure des options offertes par le droit du travail. En outre, les collaborateurs dont le contrat de travail comporte un élément de prime peuvent faire l'objet de sanctions financières en cas de violation de la conformité.

Chez Alpiq, les efforts de conformité ne se limitent pas à l'activité interne. La méthode KYC (Know Your Customer) – ou communément appelée «due diligence de contrepartie» – décrit une partie du processus de due diligence qui sert à identifier et à filtrer les clients et les partenaires commerciaux d'Alpiq. En 2020, ces contrôles KYC ont été centralisés au sein du département Compliance du Groupe Alpiq et réalisés de manière plus intensive et professionnelle.

Evaluation

Alpiq vérifie régulièrement le fonctionnement du CMS. En outre, Alpiq analyse chaque année les risques de conformité d'une part, et procède d'autre part à une inspection régulière du CMS par audit interne. Sur cette base, les points centraux des activités du département Compliance pour l'année suivante sont déterminés et les mesures à mettre en place sont définies.

Il est d'un grand intérêt pour Alpiq d'être informé immédiatement si le respect des lois ou des recommandations dans son domaine de responsabilité n'est pas garanti. C'est pourquoi le groupe dispose d'un bureau de communication pour la conformité et encourage ses collaborateurs, ainsi que les personnes externes, à signaler toute inconduite observée ou tout cas suspect. Alpiq a introduit un nouveau système de signalisation électronique au cours de l'année sous revue et a encouragé son personnel à l'utiliser.

Accès aux capitaux

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

Les centrales électriques, les contrats d'approvisionnement et les activités de négoce d'Alpiq sont des activités à forte intensité capitalistique et à long terme. L'accès aux capitaux et donc la garantie de la sécurité du refinancement est un pilier important du modèle d'affaires de l'entreprise. Assurer l'accès aux capitaux à tout moment et garantir la viabilité du marché des capitaux sont d'une grande importance pour Alpiq.

Approche managériale

En raison de cette dépendance à l'égard des capitaux, Alpiq a défini très tôt une stratégie de politique financière qui réduit le risque de financement des passifs. Parmi les instruments de cette politique, l'on a la diversification des sources de financement en termes de marchés, d'instruments, de contreparties et d'échéances. Cette politique financière vise à maintenir la note financière d'Alpiq dans la fourchette des titres investissables. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des capitaux dans le [chapitre 3.1](#) des comptes consolidés 2020 d'Alpiq Holding SA.

En plus des mesures de politique financière traditionnelles, les critères ESG gagnent de plus en plus d'importance sur les marchés financiers. Alpiq reconnaît l'importance des notations ESG. Elles ouvrent des opportunités et un potentiel qu'Alpiq entend exploiter. Dans ses futurs financements, Alpiq entend élargir sa base d'investisseurs et réaliser des avantages de prix en intégrant les critères ESG. A l'avenir, les contreparties financières et les prestataires de services financiers seront également évalués sous l'angle des critères ESG.

Evaluation

Au cours des dernières années, Alpiq a fait l'objet d'une vaste restructuration, au cours de laquelle la dette nette a été considérablement réduite. Grâce à la mise en œuvre des mesures de politique financière, la capacité de refinancement n'a été à aucun moment mise en péril. Dans la perspective actuelle, cependant, une stratégie financière durable va plus loin et prend en compte non seulement les dimensions économiques mais aussi environnementales, sociales et de gouvernance. L'objectif d'Alpiq est de continuer à se concentrer sur sa notation financière à l'avenir et de passer avec succès une évaluation du développement durable selon les critères ESG.

Alpiq a jusqu'à présent été évalué par les agences suivantes intervenant sur la thématique du développement durable: MSCI, Inrate et CDP.

Alpiq n'a pas participé à l'élaboration des rapports d'évaluation des agences de notation susmentionnées.

Dimension environnementale

GRI 305: Emissions

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

Dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, la communauté internationale a accepté de supprimer complètement la production d'électricité à partir de combustibles fossiles d'ici 2050. Alpiq apportera sa contribution à la réalisation de cet objectif. En effet la contribution à la protection du climat fait partie intégrante de l'objectif d'entreprise d'Alpiq. C'est pourquoi Alpiq s'engage à produire de l'énergie en grande partie en harmonie avec l'environnement, notamment une production d'électricité verte sans CO₂ en Suisse. La protection de l'environnement et la lutte contre la pollution atmosphérique sont automatiquement prises en compte dans la construction de nos centrales électriques. Alpiq prend des mesures efficaces pour réduire les émissions dans chaque projet.

Alpiq a conscience de l'importance croissante de la flexibilité à mesure que la nouvelle production d'électricité renouvelable pénètre les marchés. Là où les centrales à accumulation (énergie hydraulique) existantes ne sont pas suffisantes, ce qui est le cas dans la plupart des pays européens, les centrales à gaz à cycle combiné efficaces et très flexibles sont une nécessité pour maintenir la sécurité d'approvisionnement. Alpiq exploite de telles centrales. Les émissions qui en découlent sont dûment déclarées.

Approche managériale et évaluation

Alpiq accorde une priorité absolue à la surveillance et à la réduction de l'impact environnemental de la production d'énergie dans les centrales thermiques. Face à la décarbonation et à la décentralisation croissantes du marché de l'énergie, Alpiq a décidé en août 2019 de se séparer de ses centrales à charbon en Tchéquie (Kladno et Zlín), ce qui lui a permis de réduire de plus de 60 % les émissions de CO₂ de son parc de centrales. Depuis lors, Alpiq n'a plus exploité de centrales au charbon.

L'un des outils du système mis en place par Alpiq pour surveiller et réduire l'impact environnemental de ses centrales thermiques est un système de gestion basé sur la norme ISO 14001, qui est en outre complété dans certains cas par le système de gestion environnementale EMAS. Toutes les centrales à gaz à cycle combiné d'Alpiq sont certifiées ISO 14001.

Les normes ISO 14001 et EMAS sont toutes centrées sur le contrôle des indicateurs environnementaux pour évaluer les performances environnementales et sur la réalisation d'audits pour vérifier la conformité et l'amélioration des processus environnementaux. Ces deux programmes ont pour objectif de réduire continuellement la pollution de l'environnement.

GRI 305-1: Emissions directes de GES (champ d'application 1)

GRI 305-2: Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)

GRI 305-3: Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)

équivalents CO ₂ en tonnes	2020	2019
Champ d'application 1: Emissions directes de gaz à effet de serre		
Centrales à gaz à cycle combiné	1 361 195	1 744 507
Centrales à charbon	0	1 373 889
Bâtiments administratifs en Suisse appartenant à Alpiq ¹	359	429
Total Scope 1	1 361 554	3 118 825
Champ d'application 2: Emissions indirectes de gaz à effet de serre		
Achat d'énergie pour le fonctionnement de secours des centrales à gaz à cycle combiné ²	6 337	10 647
Energie de pompage pour les centrales de pompage-turbinage (centrales de partenaires) ^{2,3,4}	3 564	4 340
Consommation d'électricité des bâtiments administratifs suisses appartenant à Alpiq	0,14	0,16
Total Scope 2	9 901	14 987
Champ d'application 3: Emissions indirectes de gaz à effet de serre		
Energie de pompage pour les centrales de pompage-turbinage (centrales de partenaires) ^{2,3,5}	3 335	3 334
Total Scope 3	3 335	3 334
Total	1 374 790	3 137 146

1 Systèmes de chauffage au mazout et au gaz

2 Calculs basés sur le mix de fournisseurs spécifique à chaque pays

3 Les valeurs sont basées sur les achats d'énergie d'Alpiq

4 Centrales de partenaires avec participations majoritaires

5 Centrales de partenaires avec participations minoritaires

GRI 305-7: Emission d'oxydes d'azote

Les émissions d'oxyde d'azote (NOx) sont mesurées en ligne dans toutes les centrales à gaz à cycle combiné. En effet, les émissions dépendent principalement de la production d'électricité et de vapeur, qui peut varier en fonction des conditions du marché ou des besoins des clients. Alpiq modernise constamment ses centrales électriques. Pour ce faire, l'entreprise utilise les meilleures technologies disponibles, notamment les aménagements Dry-Low-NOx, afin de réduire les émissions de NOx et de protéger ainsi l'environnement. Alpiq satisfait, voire dépasse, toutes les exigences européennes et locales en matière d'environnement pour les centrales à gaz à cycle combiné.

NOx en tonnes	2020	2019
Centrales à gaz à cycle combiné	720	734

GRI 307: Conformité environnementale

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

L'approche managériale est expliquée au chapitre sur la conformité.

GRI 307-1: Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales

Au cours de l'année sous revue, aucune amende ou sanction non monétaire n'a été infligée à Alpiq pour non-respect des lois et réglementations environnementales.

G4: Informations sectorielles

UE1: Capacité installée

Vous trouverez l'aperçu des capacités installées par technologie dans le rapport de gestion 2020 d'Alpiq Holding SA, dans le chapitre Bilan annuel.

UE2: Production nette d'énergie

Vous trouverez l'aperçu de la production nette d'énergie par technologie dans le rapport de gestion 2020 d'Alpiq Holding SA, dans le chapitre Bilan annuel.

Sources d'énergie renouvelables

Alpiq dispose d'un portefeuille international diversifié d'aménagements de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Afin d'accompagner la transition énergétique en cours, Alpiq entend poursuivre le développement de ce portefeuille dans toute l'Europe. Plusieurs initiatives ont été lancées dans ce sens ces dernières années.

Développement de projets d'énergie éolienne en Suisse

Malgré la complexité de l'environnement de développement de l'énergie éolienne en Suisse, Alpiq s'engage de manière conséquente en faveur de cette énergie. L'utilisation de l'énergie éolienne est une solution concrète pour la fourniture d'énergie locale, surtout en hiver. Le projet le plus avancé est le parc éolien de Bel Coster, situé sur la crête du Suchet dans le canton de Vaud. Avec ses neuf éoliennes, cet aménagement produira environ 80 GWh d'électricité par an. D'autres projets moins avancés, situés également dans le canton de Vaud, sont actuellement en phase d'analyse.

Construction d'un parc éolien en Suède

Alpiq continuera également à développer son portefeuille de nouvelles énergies renouvelables au niveau international. La construction du parc éolien de Tormoseröd, dans le sud-ouest de la Suède, commencera en 2021. L'aménagement devrait être opérationnel pour 2022. Avec onze turbines d'une capacité respective de 6,6 MW pour une puissance installée totale de 72,6 MW, ce parc éolien pourra produire près de 210 GWh d'énergie renouvelable par an. Alpiq sera responsable des activités de gestion de projet pendant la phase de construction, et de la gestion technique et commerciale des actifs pendant l'exploitation. Tormoseröd est un projet important pour Alpiq en termes de développement de projet, de modèle de financement et de gestion du risque. L'approche Asset-light implique la participation d'un partenaire de co-investissement majeur pour les projets d'énergie renouvelable, Alpiq prenant en charge la partie développement des aménagements afin de fournir un service de haute qualité à ses clients.

Repowering d'un parc éolien existant en France

Alpiq exploite le parc éolien des Gravières à Roussas, dans le département français de la Drôme. Afin d'augmenter la puissance du parc, Alpiq a décidé de renouveler complètement l'aménagement mis en service en 2006. L'objectif est de remplacer toutes les éoliennes et d'augmenter la production d'électricité annuelle de près de 30 %. Il n'est pas prévu de changer l'emplacement et le nombre actuels de turbines. Cependant la production d'électricité passera de 25 GWh à environ 32 GWh par an à la suite de cette révision complète. Le projet de repowering permettra de prolonger de 30 ans la durée d'utilité du parc des Gravières.

Construction d'une nouvelle petite centrale hydroélectrique en Suisse

Alpiq continue à développer son portefeuille de petites centrales hydroélectriques. Pour la construction de la centrale de Hüscherabach, Alpiq s'est une nouvelle fois associé à la commune de Rheinwald (canton des Grisons). Les travaux de construction ont commencé en mai 2020. La nouvelle centrale ultramoderne remplacera l'ancien aménagement des années 1930, qui appartient à la commune de Rheinwald. La production d'énergie renouvelable passera alors de 1,1 GWh à environ 6,1 GWh par an.

Rénovation de la centrale électrique de Tannuwald

La centrale de Tannuwald a été mise en service en 1981. Elle fait partie du complexe hydroélectrique de l'Energie Electrique du Simplon SA et est située dans la vallée du Zwischbergental. La centrale a été inondée lors de la crue d'octobre 2000, puis réhabilitée à la hâte avec sept pompes d'occasion fonctionnant comme des turbines. Lors de la rénovation totale entre l'été 2019 et l'été 2020, les sept pompes à turbine ont été remplacées par deux groupes de machines verticales. De plus, la conduite de pression a été refaite et le bâtiment rénové. La puissance installée de la centrale de Tannuwald est passée de 1,4 MW à 6,8 MW et la production d'électricité annuelle a augmenté, passant ainsi de 17 GWh à 24 GWh.

Nouvelle concession pour la centrale hydroélectrique de Gösgen

La centrale hydroélectrique d'Alpiq à Gösgen a obtenu une nouvelle concession pour 70 ans. Cette dernière a été signée le 23 septembre 2020 et est entrée en vigueur de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2020. Au cours des prochaines années, Alpiq Hydro Aare AG investira dans la production d'électricité renouvelable à partir d'énergie hydraulique via la plus grande centrale au fil de l'eau sur l'Aar. Cette centrale comprend au total 21 mesures de compensation environnementale.

Hydrospider: un modèle d'affaires basé sur l'hydrogène pour des transports zéro émission

Hydrospider, Hyundai Hydrogen Mobility et l'association Mobilité H2 Suisse mettent actuellement en place un modèle d'affaires unique en Europe pour une mobilité sans émissions, à l'initiative de H2 Energy, le pionnier en matière d'hydrogène en Suisse. D'ici 2025, 1 600 camions Hyundai équipés de piles combustibles circuleront sur les routes suisses. Les membres de l'association Mobilité H2 Suisse utilisent ces camions dans les

opérations quotidiennes et assurent la mise en place d'une infrastructure de ravitaillement à l'échelle nationale. Hydrospider fournit l'hydrogène vert à partir de son usine d'électrolyse de 2 MW, qui est directement reliée à la centrale hydroélectrique d'Alpiq à Gösgen et assure une production sans émission et écologique. Alpiq détient 45 % des parts chez Hydrospider.

Dimension sociale

GRI 403: Santé et sécurité au travail

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

La sécurité au travail et la protection de la santé (STPS) ainsi que la protection de l'intégrité physique et mentale des collaborateurs et des tiers sont, au sens d'Alpiq, des valeurs qui doivent être protégées à tout prix. C'est pourquoi Alpiq s'efforce constamment de prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif.

Les points suivants reflètent l'état actuel de la gestion de la STPS telle qu'elle est essentiellement réalisée au niveau local pour chaque site.

Approche managériale et évaluation

Il n'existe à l'heure actuelle aucun système de gestion commun pour la STPS au niveau du groupe. Cependant, les entreprises nationales qui exploitent les centrales à gaz à cycle combiné en Italie, en Espagne et en Hongrie ont toutes des systèmes de gestion certifiés conformément à la norme OHSAS 18001 ou ISO 45001.

D'autres entreprises de centrales électriques utilisent un système de gestion non certifié pour la gestion des questions de santé et de sécurité.

Dans le cadre de leurs obligations générales, les employeurs de tous les pays dans lesquels Alpiq opère sont tenus de procéder à des évaluations des risques en matière de sécurité au travail et assument la responsabilité globale de l'identification, de l'évaluation et du contrôle des risques. C'est pourquoi des évaluations de risques spécifiques aux sites et aux technologies ont été mises en place conformément aux dispositions de la législation locale. En outre, des évaluations de risques supplémentaires sont effectuées, le cas échéant, en ce qui concerne les risques d'interférence avec des entreprises étrangères.

Les évaluations de risques sont préparées par des personnes qualifiées, qui font appel à des conseillers externes si nécessaire. Les documents sont révisés régulièrement à l'occasion de l'introduction de nouveaux équipements de travail, de nouvelles machines ou de nouvelles substances; lors de la modification des procédures de travail qui pourraient entraîner de nouveaux dangers; ou à la suite de connaissances acquises à la suite d'un accident ou d'un quasi-accident.

La déclaration des incidents et des situations dangereuses est effectuée pour tous les sites conformément aux procédures locales prévues dans le système de gestion respectif. L'objectif général est d'améliorer la culture de déclaration dans l'ensemble du groupe Alpiq, y compris les déclarations par les travailleurs des entreprises externes.

Tous les incidents, y compris les quasi-accidents, font l'objet d'une enquête. L'objectif est d'identifier les causes sous-jacentes et de prendre les mesures correctives appropriées pour éviter la reproduction d'un incident similaire. L'importance des enquêtes pour Alpiq

ne revient pas à trouver des responsables, mais plutôt à identifier les défaillances dans le processus de sécurité.

L'année 2020 a été principalement marquée par la pandémie de COVID-19. La protection de la santé des employés était une priorité absolue et toutes les mesures de protection nécessaires ont été systématiquement mises en œuvre. Ainsi, toutes les centrales électriques ont fonctionné conformément aux plans d'urgence et dans le respect des instructions des autorités locales. Outre les mesures d'hygiène habituelles, des mesures supplémentaires ont été introduites lorsque cela s'est avéré nécessaire: entre autres, la séparation stricte des équipes, l'utilisation obligatoire de masques de protection répondant à la norme de sécurité FFP2, l'installation d'appareils de mesure de la température corporelle et les tests réguliers au sein du personnel d'exploitation. La plupart des événements ont été annulés ou remplacés par des conférences en ligne. Grâce aux mesures adoptées, les infections parmi les employés ont été strictement limitées. Les rares cas d'infection notés sont survenus dans la grande majorité suite à des contacts privés.

GRI 403-3: Services de santé au travail

La surveillance de la santé dans les centrales d'Alpiq est effectuée par des médecins du travail conformément à la législation nationale. En outre, les supérieurs hiérarchiques doivent veiller à ce que l'état physique général des collaborateurs soit contrôlé et défini comme étant adapté à l'exécution des différents travaux dans les centrales électriques. Par exemple, pour monter sur une éolienne, tous les collaborateurs d'Alpiq concernés sont tenus de passer un examen de santé au travail pour les «travaux en hauteur comportant un risque de chute», même si la loi ne l'exige pas. De plus, Alpiq veille à ce que chaque collaborateur reçoive une formation appropriée sur les questions de STPS.

Sur les sites d'Alpiq, il y a de nombreux travailleurs qui ne sont pas des employés d'Alpiq. Ces prestataires sont donc soigneusement sélectionnés en tenant compte de critères de sécurité au travail, et la plupart d'entre eux possèdent des normes de sécurité certifiées (par exemple HYDRO Exploitation, Vestas, Gamesa, etc.).

GRI 403-9: Accidents du travail

Aucune forme consolidée de déclaration d'accident n'a encore été introduite au niveau du groupe. Les déclarations sont établies par les organisations nationales conformément aux exigences des compagnies d'assurance accident locales respectives.

C'est pourquoi seuls les chiffres absolus des accidents sont communiqués pour 2020. En outre, Alpiq n'est actuellement pas en mesure de collecter auprès d'entreprises tierces des données officielles sur les nombres d'accidents du personnel d'exploitation. Néanmoins, aucun accident majeur causant un arrêt du travail n'est déclaré sur les aménagements d'Alpiq.

En 2020, le Groupe Alpiq a compté au total cinq accidents du travail, mais aucun accident grave. Ce faible nombre d'accidents du travail reflète le niveau élevé de sensibilisation à la sécurité. Alpiq s'efforce de maintenir le nombre d'accidents du travail au moins à ce faible niveau.

GRI 418: Confidentialité des données des clients

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

Depuis l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) en 2018, le traitement des données à caractère personnel occupe une place encore plus importante en matière de flux de données, tant au sein de l'entreprise qu'en dehors.

En tant que compagnie d'électricité internationale, Alpiq est active sur tous les grands marchés européens, ce qui lui a permis de mettre en évidence le RGPD. Alpiq a mis en place un système de gestion de la confidentialité des données et nommé un délégué à la protection des données (DPO) pour le groupe. Le DPO est soutenu par des partenaires locaux pour la confidentialité des données (coordinateurs), qui assurent la confidentialité des données conformément au RGPD et à toutes les autres réglementations locales applicables. Les experts en confidentialité des données s'entretiennent régulièrement et suivent des formations. En raison de sa nouvelle orientation stratégique, Alpiq se concentrera principalement sur les activités commerciales B2B.

Approche managériale

La confiance est une condition fondamentale pour le succès durable du groupe Alpiq. C'est pourquoi Alpiq se sent obligé de traiter les données à caractère personnel avec le plus grand soin. Tous les employés sont formés au traitement respectueux des données à caractère personnel conformément aux règles et dispositions en vigueur. Alpiq considère la protection des données non seulement comme une nécessité légale, mais aussi comme une partie intégrante de la manière dont elle mène ses activités, d'où notre concept de «protection des données dès la conception technique» (Privacy by Design) et de «protection des données par défaut» (Privacy by Default). Pour souligner cela, les procédures approuvées par la direction générale (2018) ont été intégrées dans les règles internes sur la confidentialité des données à caractère personnel. Le DPO gère le système de gestion de la confidentialité des données en collaboration avec les partenaires locaux pour la confidentialité des données (coordinateurs) dans les juridictions opérationnelles. Le DPO fait partie de l'équipe de conformité d'Alpiq qui veille à ce que cette question reçoive l'importance et l'attention nécessaires. Alpiq a mis en place des procédures standard pour traiter les demandes des personnes concernées et les déclarations d'atteinte à la vie privée, ainsi que pour enregistrer les plaintes. La transparence et la confidentialité des données jouent un rôle essentiel dans les relations avec les clients et les partenaires, raison pour laquelle Alpiq travaille en étroite collaboration avec ceux-ci. Alpiq a mis en place un outil de pointe pour la gestion de la confidentialité des données afin de gérer de manière cohérente tous les aspects des données à caractère personnel, tels que les demandes des personnes concernées, les cookies et le registre de traitement.

Evaluation

Début 2020, le DPO a procédé à une évaluation du niveau de maturité de la confidentialité des données. Les résultats ont été inclus dans le plan stratégique pour la confidentialité des données. En outre, une évaluation externe de l'application locale du RGPD a été réalisée à l'automne 2020. Les résultats auront une influence significative sur le développement ultérieur du système de gestion de la confidentialité des données.

GRI 418-1: Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients

En 2020, Alpiq a enregistré une plainte fondée d'une autorité de régulation en raison d'une erreur technique dans la migration d'un dossier de données de clients. Les données à caractère personnel divulguées étaient de portée limitée et leur divulgation présentait un risque très faible pour les personnes concernées. Néanmoins, Alpiq a estimé qu'il était de son devoir d'informer l'autorité compétente en matière de confidentialité des données. En collaboration avec l'autorité, Alpiq a publié un avis en ligne sur le site web concerné.

GRI 419: Conformité socio-économique

GRI 103 Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

L'approche managériale est expliquée au chapitre sur la conformité.

GRI 419-1: Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques

Au cours de l'année sous revue, Alpiq n'a enregistré aucune amende pertinente ni sanction non monétaire pour non-respect des lois et/ou réglementations dans le domaine social et économique.

G4: Planification en cas de catastrophe et d'urgence

Gestion de la continuité de l'activité

Pertinence

Alpiq est l'un des principaux producteurs d'électricité en Suisse. Le groupe est actif dans toute l'Europe et est responsable de l'exploitation de grands aménagements tels que des centrales nucléaires, des centrales à gaz à cycle combiné et des centrales hydroélectriques, qui font souvent partie des infrastructures critiques. La gestion professionnelle des urgences et des crises dans le cadre de la gestion de la continuité de l'activité (BCM) est donc de la plus haute importance pour Alpiq.

Approche managériale

Organisation, subordination et formation des organisations de gestion d'urgences et de crises

La BCM est fondamentalement une tâche de gestion. Chaque responsable de processus définit les mesures qu'il doit préparer afin de maintenir son processus même dans des conditions difficiles. Pour les processus d'entreprise particulièrement critiques, les responsables de processus doivent créer un plan de continuité d'activité et disposer d'une organisation d'urgence prête à gérer les événements.

L'organisation de gestion de crise MIK (Management in Krisensituationen – Gestion des situations de crise, GSC) est sollicitée dans les cas présentant une menace très élevée pour l'entreprise entière. Dans ces cas, elle soutient les dirigeants, principalement le CEO. A cette fin, elle prépare la base des décisions à l'attention du CEO et prend les mesures immédiates nécessaires, le cas échéant, de son propre chef.

Afin d'accomplir cette tâche de manière efficace et indépendante, le responsable de l'équipe MIK rapporte directement au CEO en cas d'intervention de son équipe.

Les organisations d'urgence et l'équipe de gestion de crise MIK s'entraînent à leur capacité opérationnelle au moins une fois par an dans le cadre d'exercices. La composition du personnel, le déploiement et le travail de l'équipe sont alors testés sur la base de scénarios d'exercices réalistes.

Plans de continuité d'activité

Dans le cadre d'une analyse d'impact sur l'entreprise, les domaines particulièrement critiques suivants ont été identifiés et sont suivis au niveau du groupe:

- Domaine opérationnel Digital & Commerce (négoce de l'énergie)

- Déploiement et contrôle des centrales électriques au CEG-P de Lausanne (le caractère critique ne concerne pas une seule centrale, mais plutôt la disponibilité opérationnelle de l'ensemble du portefeuille; informations REMIT)
- Treasury & Accounting (paiements importants, par exemple, pour les livraisons d'énergie et les ventes aux enchères; paiements d'intérêts et d'amortissement des obligations; couverture des risques de change)
- Communications & Public Affairs (publication d'informations ad hoc; gestion du site Web, y compris la publication de messages obligatoires)

Les autres plans de continuité d'activité relèvent de la responsabilité des responsables de processus et ne sont pas contrôlés de manière centralisée par l'équipe de gestion de crises.

Evaluation

Avant la pandémie de COVID-19 en cours, le dernier déploiement majeur de l'équipe de gestion de crise MIK remontait à 2011, à l'occasion de l'attentat au colis piégé contre swissnuclear à Olten. Les organisations d'urgence ont quant à elles fait face à divers incidents de faible ampleur, tels que des pannes informatiques, des infiltrations d'eau ou des incendies.

Depuis fin février 2020, l'équipe de gestion de crise MIK est déployée avec pour mission de «coordonner toutes les activités d'Alpiq en rapport avec la COVID-19». Cette intervention reste toutefois atypique pour l'organisation, car la période de déploiement est très longue. L'équipe de gestion de crise MIK a été complétée par des coordinateurs de continuité d'activité des domaines opérationnels. Pendant la phase aiguë au printemps 2020, le chef de l'équipe MIK tenait un échange quotidien avec la direction générale, au cours duquel les décisions relatives aux différentes mesures étaient recueillies. Aujourd'hui, un rapport d'état est préparé à l'occasion de chaque réunion de la direction générale, contenant des propositions de décision si nécessaire.

Centrales à gaz à cycle combiné

Alpiq s'engage à protéger ses aménagements. La plupart des centrales à gaz à cycle combiné font partie des infrastructures nationales critiques. Il est primordial de garantir la fourniture de services et un approvisionnement stable aux réseaux nationaux. Alpiq utilise des systèmes et des mécanismes pour garantir une exploitation sûre. L'objectif principal est de minimiser les arrêts imprévus des centrales. Alpiq a souscrit des assurances pour les aménagements, qui couvrent les dommages et l'impact potentiel de facteurs externes négatifs. Elles protègent Alpiq des conséquences économiques d'événements futurs et imprévisibles.

Conformément aux dispositions nationales et locales applicables, chaque centrale électrique dispose d'un plan d'urgence. Ces plans d'urgence sont adaptés aux caractéristiques spécifiques de chaque aménagement (taille et type d'exploitation) et partagés avec les autorités locales et les pompiers.

L'accès physique aux centrales à gaz à cycle combiné exploitées par Alpiq est protégé et surveillé. Celles-ci sont régulièrement le théâtre de simulations d'interventions d'urgence,

souvent axées sur le sauvetage, l'évacuation des personnes ou les atteintes à la sécurité physique. Les plans et instructions d'urgence sont examinés conformément aux exigences légales et aux certifications ISO.

Centrales hydroélectriques

Il existe des plans d'urgence pour chaque entreprise partenaire. Ces plans définissent notamment le type et la gravité d'un événement donnant lieu à l'activation d'une cellule de crise, l'une de celles-ci, ses interactions et le cahier des charges de ses membres. Conformément aux normes ISO 55001 (gestion d'actifs) et 9001 (systèmes de management de la qualité), des exercices de crise sont effectués chaque année dans un aménagement sélectionné en collaboration avec un expert externe. Ces exercices permettent d'acquérir une expérience précieuse et d'améliorer continuellement les plans d'urgence.

Eoliennes

Les parcs éoliens exploités par Alpiq sont pour la plupart situés dans des endroits éloignés difficilement accessibles. C'est pourquoi les plans d'urgence ont été adaptés pour tenir compte des délais de réaction plus longs des organisations professionnelles de sauvetage. L'objectif est de coordonner ces plans avec les autorités et les différents processus des prestataires de services travaillant dans les parcs éoliens d'Alpiq.

Des panneaux de signalisation ont été installés dans les parcs éoliens pour faciliter l'accès aux véhicules d'intervention, pour les guider et ainsi gagner du temps. Une dameuse est disponible sur site pour les conditions météorologiques extrêmes dans les montagnes bulgares.

Tous les rôles envisagés dans l'organisation d'urgence sont définis et les personnes concernées sont formées en conséquence. Pour s'assurer que chacun sait comment se comporter et pour identifier les éventuelles lacunes dans la chaîne d'intervention, des simulations d'interventions d'urgence sont effectuées régulièrement. Si nécessaire, les prestataires ainsi que les services publics de secours sont également impliqués dans ces exercices. Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, l'exercice a dû être reporté dans la plupart des parcs éoliens en 2020.

Cybersécurité

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

Le nombre croissant de cyberattaques à travers le monde et le professionnalisme avec lequel les organisations cybercriminelles opèrent mettent toutes les entreprises face à un défi, notamment celui d'élaborer, de mettre en œuvre et de vérifier en permanence leurs stratégies de sécurité. Les exploitants d'infrastructures critiques sont également tenus de mettre en œuvre une stratégie de cybersécurité qui assure une protection complète de leurs installations de production et de leurs systèmes informatiques critiques. La grande majorité des centrales électriques d'Alpiq jouent un rôle important pour assurer un approvisionnement fiable en électricité dans leurs pays respectifs. Malheureusement, les cybermenaces en constante évolution représentent un réel danger pour tous les fournisseurs d'énergie. La protection contre les cyberattaques ciblées est donc un élément important des normes de sécurité de nos centrales électriques.

Approche managériale et évaluation

Des lignes directrices sont élaborées au sein de l'entreprise pour la gestion et l'organisation de la sécurité d'entreprise. La gestion de la continuité d'activité (BCM) garantit que tous les processus opérationnels critiques peuvent être poursuivis ou restaurés en temps utile en cas d'incidents internes ou externes. La cybersécurité des centrales électriques et des systèmes informatiques critiques fait partie de cette approche de BCM.

En cas d'incidents de cybersécurité importants, Alpiq est en mesure de mettre en place des cellules d'urgence et de crise. L'entreprise prend toutes les mesures organisationnelles nécessaires pour garantir que tous les incidents susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement informatique soient traités en temps utile. Les incidents de sécurité sont traités et documentés selon des plans de déroulement et d'intervention définis avec précision. La sécurité est surveillée à plusieurs niveaux. Par exemple, lors de leur implémentation dans le Cloud, les applications professionnelles sont vérifiées en matière de conformité avec les exigences de l'architecture de sécurité. De même, l'exploitation des applications est surveillée de manière active. La gestion bien établie des points vulnérables garantit la correction rapide et durable de ces derniers. Par ailleurs, la gestion efficace des points vulnérables comprend la mise à jour constante de tous les systèmes informatiques critiques au niveau des serveurs et des utilisateurs, notamment l'utilisation de logiciels de sécurité les plus récents.

Les plans de gestion de crises contiennent un nombre minimum de scénarios. Par exemple, des lignes directrices en matière de gestion du risque sont utilisées pour les centrales hydroélectriques afin d'évaluer annuellement les risques de cybersécurité et de prendre les mesures appropriées.

Pour maintenir un haut niveau de compétence, Alpiq organise régulièrement des formations et des exercices de simulation basés sur des scénarios réalistes. Les exercices

de simulation permettent à Alpiq de tester les processus en activant les équipes d'urgence et de gestion de crise ainsi que les systèmes, qui sont alors mis en situation réelle de cyberattaques, via par exemple des tests de pénétration ou des pannes de systèmes critiques. Des audits internes réguliers permettent de déterminer le degré de maturité de la sécurité.

Le degré de maturité des politiques de cybersécurité est également évalué périodiquement sur la base des normes minimales suisses dans tous les domaines de la cybersécurité.

En tant que membre du secteur énergétique suisse, Alpiq est informé par le Centre national pour la cybersécurité des dernières menaces qui sévissent dans le domaine. Alpiq met en œuvre les recommandations et participe à différents groupes de travail.

Satisfaction du personnel

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

Alpiq accorde une place importante à la satisfaction du personnel. Le groupe permet à ses collaborateurs d'être pleinement impliqués dans la conception de leur poste de travail. Cette méthode permet à Alpiq de se développer et de s'améliorer sans cesse.

Approche managériale

En 2020, Alpiq a réalisé avec un partenaire externe l'enquête auprès des employés intitulée «Alpiq Engagement Monitor» à l'échelle du groupe. Cette enquête a été menée sur une base anonyme et volontaire; il n'est pas possible de tirer des conclusions sur les employés individuels.

L'enquête couvrait différents thèmes sur les situations de travail et des questions sur des sujets d'actualité, tels que la pandémie de COVID-19.

Alpiq entend utiliser les activités découlant des résultats de l'enquête pour accroître la satisfaction et l'engagement des collaborateurs.

Evaluation

L'enquête auprès des employés de 2020 a enregistré un taux de participation très élevé. Par conséquent, les résultats sont très significatifs. Les résultats sont comparés à la moyenne des entreprises énergétiques dans le monde et, dans le cas des enquêtes de suivi, également aux valeurs de la dernière enquête.

Les résultats de l'enquête auprès des employés de 2020 ont été très positifs et présentent des potentiels de développement et d'amélioration. La direction générale a identifié les principaux domaines d'action. L'identification de mesures concrètes et leur mise en œuvre commenceront au premier trimestre 2021.

Technologie

L'hydrogène – une source d'énergie alternative exempte de CO₂

Des énergies alternatives produites et consommées sans libérer de CO₂ sont indispensables pour freiner le changement climatique. L'hydrogène constitue un carburant alternatif optimal par rapport aux énergies fossiles telles que l'essence ou le diesel et contribue à la décarbonation du transport routier et de l'industrie lourde. À condition que le processus de production énergivore par électrolyse s'effectue au moyen d'électricité renouvelable, neutre en CO₂.



La première installation commerciale de production d'hydrogène vert en Suisse se trouve à la centrale au fil d'eau d'Alpiq à Gösgen.

Production d'hydrogène à partir de sources d'énergie renouvelables

La force hydraulique, la principale source d'énergie renouvelable, est particulièrement adaptée pour produire de l'hydrogène. Grâce à leurs nombreuses heures d'exploitation, les centrales au fil de l'eau permettent à une installation de production d'hydrogène de fonctionner à régime élevé. Afin que la production soit rentable et que le réseau ne manque pas d'électricité aux heures critiques, trouver le bon équilibre entre la production d'électricité et la production d'hydrogène est primordial.

À l'avenir, la production d'hydrogène à partir d'autres sources d'énergie renouvelables, comme le vent ou le soleil, jouera également un rôle central. Comme la production d'hydrogène permet d'absorber les excédents d'énergie, elle évite d'étendre le réseau électrique et contribue à intégrer les nouvelles énergies renouvelables dans le système énergétique.

L'avantage de l'hydrogène est qu'il peut être transporté et transformé en méthane ou en carburants et combustibles liquides, quel que soit l'endroit. Il peut aussi être retransformé en électricité et compléter ainsi d'autres solutions de stockage, comme des batteries.

Alpiq et la production d'hydrogène

La force hydraulique fait partie de notre ADN ; nous disposons ainsi des prérequis pour produire cette source d'énergie alternative sans émettre de CO₂. Nous nous concentrons sur l'utilisation de l'hydrogène dans les transports. Avec notre engagement dans la mobilité hydrogène, nous contribuons aujourd'hui déjà à l'évolution de la mobilité.

En collaboration avec H2 Energy et Linde Gas, nous voulons établir l'hydrogène en tant que source d'énergie alternative et nous concentrons sur les poids lourds. C'est pourquoi nous détenons une participation de 45 % dans Hydrospider AG. L'entreprise garantit une qualité de l'hydrogène conforme aux directives de la Society of Automotive Engineers, à des coûts raisonnables. Hydrospider a achevé la construction d'une installation d'électrolyse de 2 MW à la centrale au fil de l'eau de Gösgen. Il s'agit de la première installation de cette taille en Suisse à produire de l'hydrogène pour une exploitation commerciale.

Les utilisations possibles de l'hydrogène

Dans **les transports**, l'hydrogène constitue une alternative aux carburants fossiles. Il est utilisé pour la propulsion de fusées et d'avions ou dans les piles à combustible de voitures, poids lourds ou bateaux à propulsion électrique. L'hydrogène offre une grande autonomie, permet de faire le plein rapidement, consomme peu de ressources et est beaucoup plus léger qu'une batterie.

Dans **l'industrie**, les champs d'utilisation de l'hydrogène sont variés : du stockage à long terme de grands volumes d'énergie et de l'alimentation électrique de secours à la synthèse d'autres sources d'énergie et carburants, en passant par les processus de raffinage.

Energie nucléaire

Les centrales nucléaires produisent de gros volumes d'énergie en ruban, 24 heures sur 24. Elles sont particulièrement importantes pour la Suisse durant les mois d'hiver, lorsque les centrales hydroélectriques nationales ne produisent pas suffisamment d'électricité et que la demande augmente également dans les pays étrangers. Rien qu'en Suisse, 40 % de l'électricité produite provient de centrales nucléaires. Alpiq n'est pas elle-même exploitante de centrales nucléaires, mais détient une participation dans les deux centrales de Gösgen (40 %) et de Leibstadt (32,4 %). Alpiq détient également 33 % des parts de la Kernkraftwerk-Beteiligungsgesellschaft AG (KBG), qui dispose des droits de prélèvement d'énergie dans le parc nucléaire français d'EDF.



La centrale nucléaire de Gösgen a une puissance de 1060 MW.

Préparation des combustibles (front-end) et production d'énergie

GRI 103 Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

La production d'électricité à partir d'une énergie hydraulique suisse flexible et écologique et d'une énergie nucléaire sans CO₂ est un élément clé du cœur de métier d'Alpiq.

En Suisse, Alpiq détient 40 % des parts de la centrale nucléaire de Gösgen (Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG – KKG) et 27,4 % des parts de la centrale nucléaire de Leibstadt (Kernkraftwerk Leibstadt AG – KKL). Alpiq détient le mandat de gestion pour la KKG. Les deux centrales sont des centrales partenaires. Elles se caractérisent par le fait que les actionnaires prennent en charge la totalité de la production d'énergie et remboursent en contrepartie les coûts annuels qui en résultent.

Alpiq détient également 33 % des parts de la Kernkraftwerk-Beteiligungsgesellschaft AG (KBG), qui dispose des droits de prélèvement d'énergie dans le parc nucléaire français d'EDF. Le mandat de gestion de la KBG est confié à Alpiq. La compagnie électrique française EDF est le seul propriétaire du parc et est donc responsable de l'exploitation et de la sécurité des aménagements.

Approche managériale

Alpiq ne détient pas de parts de centrales nucléaires entièrement consolidées. Toutefois, en dépit de l'absence de prescription de norme nucléaire spécifique selon la Global Reporting Initiative (GRI), Alpiq reste très consciente de sa responsabilité et de ses obligations environnementales et sociales. C'est dans cet esprit que ce chapitre aborde spécifiquement l'impact des participations nucléaires sur le développement durable.

Evaluation

Les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts ont été exploitées de manière sûre et fiable en 2019 et 2020. Les données de production pour 2019 et 2020 sont disponibles dans les rapports de gestion 2019 et 2020 d'Alpiq Holding SA. Outre la production d'électricité, la KKG fournit à l'industrie voisine de la vapeur industrielle écologique.

L'uranium utilisé dans la KKG provient d'Australie et du Canada. Lors de l'achat de combustible nucléaire, tous les fournisseurs sont évalués en fonction de la qualité des produits, de la sécurité d'approvisionnement, de la compatibilité environnementale, de la transparence de la chaîne d'approvisionnement et de l'efficacité économique. En 2019,

24,8 tonnes de combustible nucléaire frais ont été injectées dans la KKG et 33,0 tonnes dans la KKL.

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) est l'autorité de surveillance responsable des centrales nucléaires suisses. Dans l'évaluation de la sécurité publiée pour 2019 (ENSI AN-10650), l'IFSN catégorise les centrales KKG et KKL comme des aménagements sûrs.

Gestion, stockage intermédiaire et final des déchets (back-end)

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

La production d'électricité à partir de l'énergie nucléaire génère des déchets radioactifs. En tant qu'actionnaire de la KKG et de la KKL, Alpiq supporte une partie des coûts annuels conformément à sa part, qui comprend bien évidemment aussi les coûts de désaffectation et de démantèlement. Dans les deux aménagements, la protection de la population, des employés et de l'environnement contre les rayonnements ionisants est la priorité absolue. Cela inclut la gestion sûre des déchets radioactifs.

Approche managériale

Dans le cadre du traitement des déchets radioactifs dans les centrales nucléaires, il faut faire la distinction entre les déchets d'exploitation, le combustible utilisé et les déchets issus du retraitement. La sécurité et la santé des collaborateurs sont assurées par la mise en œuvre cohérente des dispositions adéquates: la directive ENSI-G15 définit les limites de radioprotection applicables en Suisse pour les collaborateurs et pour la population vivant à proximité de la centrale nucléaire. Ces limites sont contrôlées conformément à la directive ENSI-B09 et signalées à l'IFSN conformément à la directive ENSI-B03.

Déchets d'exploitation (classification de l'AIEA: déchets de faible activité et moyenne activité, FMA):

Des déchets opérationnels radioactifs (déchets bruts) sont régulièrement produits dans une centrale nucléaire à partir des systèmes de purification de l'eau et des systèmes de purification des gaz d'échappement et de l'air vicié. D'autres déchets proviennent du remplacement de composants lors de travaux de maintenance, de conversion ou de modernisation et des consommables utilisés pour cela.

Les déchets radioactifs bruts sont collectés, conditionnés par campagne et ensuite stockés temporairement. Les déchets non conditionnés présents dans une centrale nucléaire sont stockés dans des locaux prévus à cet effet dans la zone contrôlée.

Les processus suivants sont utilisés pour le conditionnement des déchets dans une centrale nucléaire: Incorporation de résines dans le polystyrène, cimentation de boues ou incorporation dans le bitume. Les déchets bruts combustibles et fusibles ou les filtres à air usés sont préparés en vue d'être traités dans le four à plasma du site d'entreposage temporaire (Zwilag) de Würenlingen. Tous les processus en Suisse sont soumis à une réception par type conformément à l'Ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENu) et à la directive ENSI-B05. Les paquets de déchets conditionnés sont systématiquement stockés soit dans un entreposage temporaire d'Alpiq, soit au Zwilag.

Les déchets radioactifs des centrales nucléaires suisses sont enregistrés dans un système comptable électronique utilisé par tous les aménagements nucléaires suisses. Cela permet d'avoir accès à tout moment aux informations sur la quantité, le lieu de stockage et les propriétés radiologiques des déchets.

Le mesurage de libération inactif des matériaux de la zone contrôlée constitue un élément essentiel dans le cadre de la réduction des déchets radioactifs.

Éléments combustibles et déchets issus du retraitement (classification de l'AIEA: déchets de haute activité, HA):

Une fois déchargés définitivement du cœur du réacteur, les éléments combustibles usés sont stockés pendant plusieurs années dans la piscine d'entreposage de la centrale en vue de leur refroidissement. Pendant ce temps, la puissance thermique des éléments combustibles diminue considérablement et ils peuvent ensuite être stockés de manière optimale dans des récipients d'entreposage temporaire. Ces récipients d'entreposage sont construits selon des normes internationales. Leur homologation et leur stockage en Suisse sont conformes aux directives ENSI-G04 et ENSI-G05 de l'IFSN. La directive HSK-R-29 actuellement en vigueur sera bientôt remplacée par la directive ENSI-G04. Les récipients chargés sont transportés au Zwiilag en vue de leur entreposage. Au cours de l'année sous revue, les transports suivants se sont effectués de la KKG et de la KKL vers le Zwiilag.

Nombre de transports de matériaux radioactifs des centrales nucléaires vers le Zwiilag:

Nombre de transports	FMA	HA / éléments combustibles
Centrale nucléaire de Gösgen	2	
Centrale nucléaire de Leibstadt	9	3

Les prescriptions suisses relatives au transport de matières radioactives par route et par voie ferrée se fondent, entre autres, sur les règlements internationaux relatifs au transport routier (ADR) et ferroviaire (COTIF) des marchandises dangereuses. Les recommandations de l'AIEA pour le transport sûr des matières radioactives (IAEA SSR-6) s'appliquent à tous les modes de transport.

La gestion de l'eau, notamment des eaux usées, est définie de manière spécifique pour chaque centrale nucléaire dans les règlements concernant les rejets qui sont examinés et approuvés par l'IFSN. L'IFSN a publié les données pour les années 2019 et 2020 (données ANPA-EMI).

Evaluation

Afin de maintenir la cohérence avec les informations du rapport de surveillance 2019 de l'IFSN, les informations suivantes concernent l'année civile 2019. Celles de 2020 seront publiées par l'IFSN à la mi-2021.

En 2019, toutes les limites de radioprotection ont été respectées, ce qui a permis de garantir la sécurité et la santé des collaborateurs. La gestion sûre des déchets radioactifs a atteint ses objectifs.

Le tableau suivant énumère les déchets produits à la KKG et à la KKL. En 2019, l'on a compté aucun retour en Suisse de déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL) ou de haute activité (HA) provenant du retraitement d'éléments combustibles usés. Toutes les obligations relatives à la reprise de déchets issus du retraitement ont été respectées.

Données nucléaires 2019 sur le back-end (ces données se réfèrent à la quantité totale et ne sont pas échelonnées en fonction des pourcentages de participations).

	FMA non conditionnés en m ³	FMA conditionnés en m ³	MA-VL en m ³	HA en m ³	Combustible déchargé en t	Combustible transporté au Zwilag en t
Centrale nucléaire de Gösgen	17	10	-	-	24,8	-
Centrale nucléaire de Leibstadt	55	11	-	-	33	63,2

Aucune centrale nucléaire suisse dans laquelle Alpiq détient des parts ne provoque un réchauffement significatif d'un cours d'eau. La KKG et la KKL sont toutes deux refroidies par les tours aéroréfrigérantes et non par les cours d'eau adjacents. L'eau des tours de refroidissement provient de ces cours d'eau et la réintroduction de l'eau de refroidissement cause un réchauffement léger, mais non significatif, de ces cours d'eau. Pendant les périodes de forte chaleur estivale qui entraîne un réchauffement élevé des cours d'eau, les centrales nucléaires réduisent leur puissance pour rester en dessous des seuils réglementaires.

Désaffectation et démantèlement des centrales nucléaires

GRI 103: Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

La garantie d'une exploitation sûre et notamment d'une gestion sûre des matières radioactives couvre la chaîne de valeur entière et le cycle de vie des centrales nucléaires, de la construction à la désaffectation et au démantèlement, en passant par la mise en service. Outre les obligations prévues par la loi sur l'énergie nucléaire (LENu) et l'ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENu), Alpiq respecte ses engagements, d'autant plus que l'énergie nucléaire est un pilier important de l'offre de production d'électricité verte d'Alpiq.

Approche managériale

Le financement du démantèlement des centrales nucléaires et de l'élimination sûre des déchets radioactifs est assuré. Afin de garantir la capacité de couverture des charges financières même après la fin de l'exploitation d'une centrale nucléaire, les exploitants versent en permanence des contributions au Fonds de désaffectation pour les installations nucléaires et au fonds de gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires (STENFO). Les deux fonds sont sous la supervision du gouvernement fédéral.

Evaluation

Les contributions au fonds sont assurées par les centrales nucléaires de Gösgen (KKG) et de Leibstadt (KKL). La KKG a respectivement versé 25,1 millions de CHF en 2019 et 2020, tandis que la KKL a versé 34,6 millions de CHF en 2019 dans le fonds de désaffectation et le fonds de gestion des déchets. En tant qu'actionnaire de la KKG et de la KKL, Alpiq paye une partie des coûts annuels conformément à sa part, qui comprend bien évidemment aussi les coûts de désaffectation et d'élimination des déchets.

La base de calcul des contributions au fonds est constituée par les estimations de coûts effectuées tous les cinq ans pour la désaffectation et le démantèlement des centrales nucléaires et pour l'élimination des déchets nucléaires conformément à l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG).

La dernière étude de coûts date de 2016. Une étude de coûts mise à jour sera présentée fin 2021, appelée Etude de coûts 21. Pour plus d'informations, consultez les rapports de gestion de la KKG et de la KKL.

Sécurisation des infrastructures (attaques physiques et cyberattaques)

GRI 103 Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

L'approvisionnement en électricité fait partie de l'infrastructure critique (IC). En tant que producteur d'électricité leader actif au niveau européen et exploitant de grandes centrales nucléaires, à gaz et hydroélectriques, Alpiq fait partie de cette IC. Les infrastructures critiques assurent la fourniture de biens et de services indispensables, tels que l'énergie, les transports et les télécommunications. L'objectif premier de la protection des infrastructures critiques (PIC) est de veiller dans la mesure du possible au fonctionnement permanent des infrastructures critiques, ou à leur fonctionnement minimum (gestion de la continuité) et à la restauration de leur fonctionnement après un incident.

Approche managériale

L'intérêt de la protection des infrastructures critiques réside principalement dans tous les processus et outils de base essentiels pour un approvisionnement en électricité sûr, fiable et efficace. Cela comprend notamment l'exploitation sûre des centrales et des réseaux, la coordination des systèmes, le réglage du réseau, l'aptitude au démarrage autonome et à la marche en îlotage des générateurs, le maintien de la tension, etc.

Les entreprises sont directement responsables de la sécurisation des centrales nucléaires. Cette sécurisation se fait sous la supervision de l'IFSN, qui en examine périodiquement l'efficacité.

Evaluation

Selon la pertinence des systèmes, ils sont classés différemment et soumis à diverses exigences: le niveau d'exigence est fonction de la classification.

La sécurité des installations nucléaires est vérifiée en permanence. Cela inclut également la protection et la planification des cas d'urgence (voir la directive ENSI-B12). En outre, des simulations d'interventions d'urgence sont régulièrement organisées, au cours desquels le matériel, le personnel et l'organisation sont formés aux cas d'urgence. Ces simulations sont soumises aux exigences minimales définies dans la directive ENSI-B11. En règle générale, des simulations à grande échelle, c'est-à-dire des simulations d'interventions d'urgence globales, auxquelles participent des autorités cantonales et fédérales, ont lieu tous les deux ans sur l'un des sites des centrales nucléaires. La dernière simulation de ce type a eu lieu à la centrale nucléaire de Beznau en 2019. La prochaine aura donc lieu en 2021.

Santé et sécurité au travail

GRI 103 Approche managériale (103-1, 103-2, 103-3)

Pertinence

Les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts sont particulièrement obligées de traiter les questions de sécurité de manière complète, cohérente et efficace, et de mettre en œuvre des mesures pour les faire respecter. Tout cela, bien entendu, dans le respect des principes éthiques, économiques et sociaux, ainsi que des exigences légales. La responsabilité sociale et environnementale constitue une tâche centrale tant pour Alpiq que pour les exploitants de centrales. La santé et l'intégrité du public, des collaborateurs et des prestataires externes occupent une place primordiale.

Approche managériale

Les centrales accordent une priorité très élevée à la sécurité au travail et à la protection de la santé. Le contrôle se fait au moyen d'une surveillance et d'examen périodiques, afin d'identifier et de combler les lacunes éventuelles. Les objectifs majeurs, les règles de conduite et les responsabilités en matière de protection des personnes (public, collaborateurs et tiers) sont énoncés dans le code de conduite et dans les manuels de gestion et d'organisation des centrales dans lesquelles Alpiq détient des parts. Les centrales nucléaires en Suisse sont soumises à des normes de sécurité très strictes.

Evaluation

Depuis 2010, les indicateurs en matière d'énergie nucléaire (événements à déclarer obligatoirement, disponibilité au travail, valeurs de dose) sont communiqués par les exploitants de centrales nucléaires exclusivement par année civile afin d'assurer la comparabilité avec les rapports officiels de l'IFSN et de la WANO (Association Mondiale des Exploitants Nucléaires). Les conversions et communications dans d'autres périodes (année hydrologique) sont délibérément omises afin d'éviter d'entraîner des données contradictoires et une mauvaise interprétation des rapports à l'IFSN et à la WANO.

Les événements à déclarer obligatoirement ne trahissent pas le rejet accidentel de quantités mesurables de substances radioactives. Ils font seulement état d'un événement anormal survenu pendant l'exploitation, et qui devait être observé et signalé conformément à la directive ENSI-B03. Au cours de l'année sous revue, les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts n'ont enregistré aucun accident avec des rejets mesurables de matières radioactives.

Le tableau suivant énumère les incidents signalés en 2019 conformément à la directive ENSI-B03.

Incidents déclarés en 2019 selon la directive ENSI-B03:

Nombre	INES 0 ¹	INES 1 ¹	INES 2 ¹
Centrale nucléaire de Gösgen	7	1	0
Centrale nucléaire de Leibstadt	11	0	0

- 1 L'échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques (INES) est un moyen d'informer le public sur l'importance des situations d'urgence nucléaires et radiologiques du point de vue de la sûreté. 0 est le niveau le plus bas et 7 est le niveau le plus élevé. Pour plus d'informations, consultez le site web de l'Agence internationale de l'énergie atomique (iaea.org).

Vous trouverez de plus amples informations sur ces événements dans le rapport de surveillance 2019 AN-10650 de l'IFSN.

Impressum

Editrice:

Alpiq Holding SA
Chemin de Mornex 10
1003 Lausanne
Suisse

T: +41 21 341 21 11
www.alpiq.com

Le rapport sur le développement durable 2020 est publié en allemand, en français et en anglais. La version allemande fait foi.